



16ème législature

Question N° : 14930	De M. Maxime Minot (Les Républicains - Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > police	Tête d'analyse > Les effectifs de policiers aux frontières affectés aux aéroports franciliens	Analyse > Les effectifs de policiers aux frontières affectés aux aéroports franciliens.
Question publiée au JO le : 06/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Maxime Minot appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les effectifs de policiers aux frontières affectés aux aéroports franciliens. En effet, la France accueillera à partir du 26 juillet 2024 les jeux Olympiques et Paralympiques. Le monde aura les yeux rivés sur elle et plusieurs centaines milliers d'athlètes, leurs délégations et leurs supporters transiteront par les aéroports de Roissy et Orly, portes d'entrées officielles vers la France pour cet événement. Lors de la période de la covid-19, le trafic des aéroports internationaux de Paris est tombé à 2 %. Face à cela, plus de la moitié des effectifs de policiers aux frontières ont été réaffectés. Aujourd'hui c'est près de 98 % du trafic d'avant la covid-19 qui a été retrouvé. Néanmoins les effectifs initiaux de policiers aux frontières n'ont pas été rétablis, entraînant de longues files d'attentes dès l'entrée sur le territoire. La première impression étant primordiale, la France se doit d'être à la hauteur de l'évènement à tout niveau. Les aéroports seront la première impression et le dernier souvenir des visiteurs étrangers, soyons à la hauteur. Aussi il lui demande ce qu'il compte mettre en place pour faciliter le passage aux frontières, dans les aéroports franciliens, du flux de passagers, particulièrement dense, attendu au moment des jeux Olympiques et Paralympique de Paris l'été 2024.